



Erratum : Dans le précédent numéro du Crosne info, une inversion a été faite dans la signature des tribunes d'Unis pour Crosne et Crosne solidaire. Nous vous présentons nos excuses de ce désagrément.

### AGIR POUR CROSNE

Les basses manœuvres de l'opposition ne font que s'amplifier à l'approche des élections municipales de 2020. Il est regrettable que les sujets de fonds soient abordés de manière caricaturale et mensongère. Dernier exemple en date : la contestation menée par certains membres de l'opposition pour l'adhésion à l'association « Un pont, un avenir », qui s'engage pour qu'un nouveau pont vienne désengorger celui de Villeneuve-Saint-Georges et ainsi soulager les Crosnois du fardeau de la circulation. Cette volonté, encore partagée par 86 % des sondés dans le Département, fait pourtant l'objet de récupération politique et augure d'une campagne au ras des pâquerettes.

De son côté, la majorité reste concentrée sur la mise en œuvre de son programme. Nous nous étions engagés à faire de Crosne une ville plus verte. Engagement tenu ! Nous inaugurerons en juin prochain la coulée verte et le Verger en lieu et place du

projet immobilier qu'a tenté d'imposer une ancienne majorité, qui par un douteux jeu d'alliance semble vouloir reprendre le bateau là où ils l'avaient laissé couler.

Nous nous étions engagés à favoriser l'épanouissement de notre jeunesse. Encore une promesse que nous tenons avec l'ouverture de la Maison des jeunes avant la fin de l'été.

Nous nous étions engagés à refaire les grands axes routiers de la ville. La réfection totale de la rue Remonteru et la réhabilitation du plateau de la ville attestent encore une fois du sérieux de nos engagements.

En dépit des rumeurs, manœuvres politiques et autres railleries, nous restons fidèles à nos convictions pour la ville. Des paroles puis des ACTES.

---

### UNIS POUR CROSNE [unispourcrosne@gmail.com](mailto:unispourcrosne@gmail.com)

Retour sur le conseil municipal du mois d'avril

Nous avons alerté la majorité municipale concernant le flou du projet d'espace 16-25 ans. Cette structure qui doit ouvrir le 5 juin 2019 à proximité de la maison des associations « le 1901 » manque d'ambition et d'un projet éducatif clair. Nous avons indiqué que cette structure ne devait pas devenir un espace réservé aux garçons au détriment de la mixité et que l'accès aux loisirs ne constitue pas un projet d'insertion pour les jeunes les plus éloignés de la formation et de l'emploi. Nous avons proposé notre concours à la définition d'un projet ambitieux lors de l'examen de la délibération lançant les travaux il y a plusieurs mois. Nous continuons de penser qu'un espace 16-25 doit valoriser l'engagement et lier droits et devoirs.

Nous avons demandé une implication municipale concernant la rénovation en cours de la gare de Montgeron-Crosne qui se fait

sans prendre en compte les besoins des usagers. Pendant les travaux, la gare est inhospitalière. Par ailleurs, les usagers manquent d'information et l'impulsion qui aurait pu permettre de redynamiser tout ce secteur partagé par nos deux communes semble faire défaut.

Enfin, avec des élus de tous les groupes y compris de la majorité, nous avons exprimé notre circonspection concernant la stratégie de notre agglomération concernant le pont Athis-Vigneux. Ce pont est indispensable pour permettre aux habitants de notre secteur d'accéder plus rapidement et plus facilement au pôle d'emplois Orly-Rungis. Sur ce dossier, il est urgent de préciser le projet que nous portons en lien avec le département et la région. Les habitants attendent un calendrier précis, pas des initiatives confuses.

*Antoine Pavamani, Nelly Provost, Christian Toiron*

---

### CROSNE SOLIDAIRE [crosnesolidaire@gmail.com](mailto:crosnesolidaire@gmail.com)

L'opacité règne et gagne notre commune de façon inquiétante !

Alors que de nombreux travaux ont lieu sur notre territoire, il est quasiment impossible de savoir qui intervient, qui fait quoi, dans quel délai et avec quelle finalité.

Et ce n'est pas au Conseil municipal que les informations seront données, car le Maire ne répond même plus aux questions du public sous prétexte que tel ou telle contribuable serait proche ou « roulerait » pour un conseiller ou une conseillère qui ne serait pas de la majorité...

Faut-il faire allégeance pour pouvoir poser 1 question, espérer obtenir des réponses sur des sujets aussi fondamentaux que la communication sur le site de la ville, la sécurité des élèves des écoles, ou encore le devenir de nos chaussées, l'avancé des travaux...

Pire, le maire propose d'adhérer à l'association « un pont pour

l'avenir », créée à Vigneux en juin 2018, qui fait écho aux propos du président de l'agglomération, en demandant de voter une subvention de 917 € soit 10 centimes d'€ par habitant, sans avoir le budget prévisionnel, sans connaître les statuts de l'association ni même la composition de son conseil d'administration...

Cette situation est plus qu'inquiétante de la dérive de la majorité qui ne cesse de se craqueler.

Alors que la situation sociale de notre pays demande toujours plus d'unité et de solidarité, cette majorité n'a de cesse d'opposer les uns aux autres et fait surtout tout le contraire de ce qui a été promis.

La vigilance de tous s'impose et nous n'hésiterons pas à dénoncer toutes dérives et réagir avec la loi pour défendre les intérêts des habitants !

*Marie-Caroline Dinner, Christophe Carrère, Guy Gimenez*



**ENSEMBLE POUR CROSNE** [ensemblepourcrosne.over-blog.com](http://ensemblepourcrosne.over-blog.com)

« Depuis plus de trente ans, les Crosnois veulent un nouveau pont sur la Seine. Lors du Conseil municipal du 8 avril 2019, le Maire de Crosne a mené les élus en bateau, à l'occasion du vote d'une subvention à une association. Il n'a pas hésité à bidonner sa présentation aux élus :

- Quel est le projet soutenu par l'association ? avec ou sans l'accès aux voitures ? La note de synthèse ne le dit pas ! Manipulation ?
- Il s'agirait d'adhérer à cette association. Pourquoi voter une subvention pour cela ? Avons-nous son budget ? Pas de réponse, pas de budget... Pourtant les statuts prévoient qu'une adhésion coûte 5 € ! A quoi servira notre argent ?
- Certaines communes ont déjà voté une subvention : La commune de Vigneux-sur-Seine présente l'affaire deux jours plus tard.

• Le Maire de Vigneux n'est plus membre de l'association : Les statuts de l'association en Préfecture disent qu'il est secrétaire.

• Le tarif d'adhésion serait de 10 centimes par habitant pour les communes, soit 917 € : A Vigneux, la subvention de 1754 € représente 5 centimes par habitant. Les statuts n'en disent rien.

Etre élu à Crosne, c'est accepter que le maire se livre à un festival de mensonges à chaque séance du Conseil municipal. Cela devient insupportable. Au résultat, une partie de sa majorité n'y croit plus et la délibération est adoptée sans majorité simple ! VOUS AVEZ DIT DEMOCRATIE ? Après cela, il s'étonnera que certains saisissent les tribunaux. »

Christophe De Freitas

**Michel DRAIN - Neutralisé en mars 2016 - [derain.m@orange.fr](mailto:derain.m@orange.fr)**

Je vous invite à découvrir les JO SENAT des 19/04/2018 page 1869 et 29/11/2018 page 6054. « Pas de prison semi-ouverte dans le 94, mais un SAS. » La pétition du Maire et de sa Majorité Municipale a détourné vos esprits : il n'y aura pas de barreaux aux fenêtres du SAS. J'aurai préféré que notre Représentant de l'Etat, plutôt qu'altérer une image photographique dans le but de surprendre le lecteur, propose des affectations alternatives favorisant la prise en charge des personnes et leur sortie de la délinquance.

Lors du vote du Budget Primitif, le 4<sup>e</sup> Maire-Adjoint a voté CONTRE, ce qui est incompatible avec la fonction et qui s'avère

contraire à la Charte signée par cette majorité ; entrer dans une OPPOSITION durable à la politique menée sous l'égide du Maire est un camouflet ; ne pas imposer sa force, rester figé, pourrait conduire à une mort politique ; à moins qu'un compromis à Droite.

Route barrée ! Je ne vois pas d'emplacement publicitaire disposé perpendiculairement à l'axe de la rue Colbert.

**Claire JAMROZ - Ex adjointe au Maire - [claire.jamroz@laposte.net](mailto:claire.jamroz@laposte.net)**

« On ne nous dit pas tout ! » : Personne ne nous a prévenu d'un retour de gens du voyage aux abords de Crosne ! Eh bien voilà qui semble d'actualité ! Après moult revirements de nos collectivités territoriales, il semble que la ville de Crosne n'a eu aucune crédibilité à se défendre face au schéma d'accueil des gens du voyage du Val de Marne qui vient tout juste d'accorder l'installation pour de nouveaux voisins sur le terrain de Valenton jouxtant notre localité ! Qui l'eut cru ? Alors que la majorité « Agir pour Crosne » s'était engagée à garder son « esprit village » et l'exemplarité aux Portes de l'Essonne, c'est une page désinvolte ! De multiples constructions de logements,

des reclassements massifs, un dispositif de sécurité instable, un état environnemental abîmé sans principe de précaution, un dialogue démocratique méprisé, de prochaines nuisances de déchèterie, une gestion opaque traduisant un Hôtel de Ville qui se défigure au gré d'aléas ! Il est grand temps que Crosne retrouve sa dignité !

**JEAN-PIERRE LE BRAS - Ex Maire adjoint démissionnaire**

Manifestation à Orly, contre l'intensification des survols aériens

« Depuis mon élection, je n'ai eu de cesse de déplorer et combattre aux côtés de l'association DRAPO - Défense Riverain Aéroport Paris Orly- les nuisances aériennes de l'aéroport d'Orly » Cet engagement dont ose se glorifier le Maire dans son tract distribué le 8/2/2019, à quelques Crosnois localisés sur le plateau (comme si les particules polluantes tombaient à la verticale sous les avions) est un mensonge éhonté. La vérité est toute autre : il est surtout le grand absent, depuis des années, des réunions sur ce sujet environnemental majeur qui menace notre santé (rapport de l'ADEME 05-2018)

Acte 1 : Dès le 6/12/2018, le Maire est informé de la manifestation par courrier de l'association DRAPO, afin qu'il puisse alerter et rassembler un maximum d'élus et

d'administrés. Pourtant à Crosne, la pseudo-mobilisation se fera dans la précipitation et dans les tous derniers jours, contrairement à nos voisins de Montgeron et Yerres, informés et sensibilisés, en amont, par leur journal local.

Acte 2 : le jour J, un car quasiment vide au départ du Parking Foch, et pourtant le Maire trouve le moyen d'utiliser, avec un seul adjoint, un minibus municipal pour se rendre à Orly. On ne se mélange pas avec le peuple, quelle attitude dédaigneuse vis-à-vis des Crosnois présents.

Acte 3 : Une fois sur place, le Maire « très impliqué » se met à l'écart du rassemblement et sans attendre la fin de prises de paroles des autres collègues élus, enlève son écharpe, pour sortir, puis se ravise lorsqu'il s'aperçoit qu'une photo collective se prépare sous une banderole.

Des paroles peu en rapport avec les actes.